

L'ÉNONCIATION

Principes : si l'on prend un énoncé quelconque, une phrase extraite d'un dialogue, ou de n'importe quel texte, l'énonciation, c'est tout ce qui est en plus de l'énoncé, du message brut, tout ce qui en fait un **acte de communication**. Il y a le message d'une part, **l'énoncé**, et il y a d'autre part dans l'énoncé et en plus de lui la présence de celui qui envoie le message, **l'énonciateur**. On oppose (distingue) *énonciation* et *énoncé* comme on oppose *fabrication* à *fabriqué* : on étudie l'acte à travers son résultat.

Un énoncé quelconque comporte souvent des éléments qui renvoient aux circonstances de son énonciation, qui les reflètent, les réfléchissent : on parle alors de la **réflexivité du langage**.

Quand on étudie un énoncé quelconque, quels sont ces éléments qui sont en liaison avec la situation, et qui ne sont compréhensibles que par rapport à l'acte d'énonciation ?

DÉFINITIONS

- Les termes qui reflètent l'acte d'énonciation sont appelés des **embrayeurs** parce que ce sont eux qui entraînent, qui relient le sens de l'énoncé à la situation. Et ce qui renvoie à la situation est qualifié de **déictique**. Tout ce qui est déictique, tout ce qui relève de la situation d'énonciation, se rapporte à ces trois paramètres : **moi / ici / maintenant**. Tout tourne autour de moi, le locuteur, qui me trouve forcément à un endroit donné, ici, et dans un temps qui est le présent vrai. Ce sera là la base de notre étude.
- Au contraire, un terme qui renvoie à ce qui a été dit auparavant dans le discours est qualifié d'**anaphorique** ; un pronom relatif par exemple est systématiquement anaphorique ; un pronom personnel peut être anaphorique ou déictique). Un terme qui trouve son référent dans la suite du discours est qualifié de **cataphorique** : *Elle est arrivée, Julie ?* [elle est défini par Julie]
- 3^{ème} niveau : des termes qui se définissent par eux-mêmes, qui renvoient à des connaissances extérieures, et cela suffit à leur donner leur référent ; c'est le cas des noms propres, et d'expressions complètes, pour lesquelles on parle de **référence absolue** :

Le Cid / Rodrigue / Victor Hugo fut inhumé au Panthéon en 1885. [noms propres / titres / dates]

Aucun problème de reconnaissance pour le personnage ou le titre dont je parle, quelle que soit la phrase où j'utilise ce nom ou cette expression ; pas plus que pour *le Panthéon* ou pour la date.

LES INDICES GRAMMATICaux DE L'ÉNONCIATION

I - LES PERSONNES ET LES CHOSES

(Le syntagme nominal ou ses représentants)

1) Pronoms personnels

- *Je – tu – nous – vous* (+ formes compléments)

Je désigne le **locuteur**, celui qui parle. C'est un pronom très particulier, car il se définit, il donne son identité par le seul fait qu'il est utilisé.

Tu désigne l'**allocutaire**, celui à qui parle le locuteur. On peut dire que le *tu* n'existe que grâce au *je* : il se définit par rapport à l'énonciateur, et par le fait même qu'il est utilisé par lui. Évidemment, cela vaut également pour le *vous* de politesse.

Nous désigne le locuteur + l'allocutaire ou les allocutaires, ou une ou plusieurs tierces personnes, ou tout cela ensemble (ex : *je + tu + il / ils*). *Nous* n'est pas un véritable pluriel de *je* : ce n'est pas une multiplication d'objets identiques, mais une jonction entre *je* et le *non-je*, comme dit Benveniste.

Vous désigne les allocutaires (véritable pluriel de *tu*), ou un ou plusieurs allocutaires + une ou plusieurs tierces personnes.

- Les pronoms de la 3^{ème} personne peuvent prendre une valeur déictique quand ils renvoient à une personne présente **ou à une chose** qui se trouve dans l'environnement du locuteur (souvent, geste) :

Regarde-le ! Comme il est susceptible ! (Pagnol)

Remets-le sur son étagère.

- Avec les pronoms personnels sujets, on trouve les terminaisons verbales correspondantes. A l'impératif, on trouve les terminaisons sans les pronoms.

- Attention à certains pronoms, qui ne sont pas utilisés dans leur rôle d'origine : le *vous* de politesse (= *tu*), le *nous* dit de majesté (ou de modestie, ou d'auteur), les diverses significations du pronom *on*, les diverses manières de s'adresser aux enfants ou aux animaux...

2) Les possessifs

Adjectifs et pronoms possessifs renvoient également à une personne de conjugaison ; les possessifs de 1^{ère} et 2^{ème} personne ont donc également un aspect déictique :

Rends-moi mes billes, je te rendrai les tiennes !

Pour être précis, cet aspect déictique vient en second, car les pronoms trouvent d'abord leur référent de manière anaphorique, dans le début de la phrase.

Les possessifs de la 3^{ème} personne peuvent, comme les pronoms personnels, renvoyer à une tierce personne présente dans la situation de discours, et donc posséder une valeur déictique :

Tiens, regarde un peu sa nouvelle robe ! (+ geste)

3) Les démonstratifs

Les pronoms et adjectifs démonstratifs réfèrent souvent à un objet ou à une personne présent(e) dans la situation : *Donne-moi cet outil. / Donne-moi ceci.*

Dans cette utilisation, les démonstratifs sont appuyés par un **indice non linguistique**, comme un geste, une attitude, un regard ; en cela ils sont bien déictiques, mais ils se distinguent des embrayeurs au sens strict, comme *je* ou *tu*, qui s'identifie par eux-mêmes : *je* s'identifie par le seul fait que le locuteur prononce ce mot, et *tu* par le seul fait qu'on s'adresse à l'allocutaire.

=> Attention : les démonstratifs s'utilisent aussi souvent de manière non déictique, mais anaphorique.

=> L'article défini peut avoir un sens proche de celui de l'adjectif démonstratif, avec geste : *Donne-moi le tournevis, là.*

4) Des termes relationnels

Certains termes établissent une relation avec le locuteur, dans une certaine utilisation :

Panisse est un ami (= un ami à moi) / un voisin.

Papa doit rentrer ce soir.

Notons que dans cette phrase, tout dépend de la personne qui parle : l'enfant lui-même, un autre enfant du même papa, ou la mère de l'enfant :

Je te dis que mon papa doit rentrer ce soir.

Je te dis que notre papa doit rentrer ce soir.

Je te dis que ton papa doit rentrer ce soir.

II - LES CIRCONSTANCES

Autre catégorie d'embrayeurs, les indications de lieu et de temps qui ne se définissent que par la situation.

1) Le lieu

Le rapport de localisation (rapport au locuteur) s'exprime par des éléments qui sont, ou ne sont pas, compléments de lieu :

- surtout des adverbes et locutions adverbiales, comme *ici, là, là-bas (ici-bas), là-haut...* :
- certains adjectifs : *Je vais au supermarché voisin / proche (de moi).*

- Le verbe *venir*, quand il signifie « aller vers moi » ; dans certains cas, le verbe *aller*, ou *s'en aller* :

Attention, j'entends le Croquemitaine qui vient ! / ...Papa qui rentre / ...qui s'en va.

2) Le temps

Les compléments de temps déictiques se repèrent par rapport au moment qui est celui de l'énonciation. On trouve de la même façon :

- des adverbes ou des locutions adverbiales ; certaines expriment la coïncidence, le moment présent : *maintenant, aujourd'hui, en ce moment, à cette heure-ci...* D'autres expriment un rapport d'antériorité ou de postériorité par rapport au présent du locuteur : *hier, la semaine dernière, depuis huit jours, l'an passé...* ; *demain, dans huit jours, dorénavant...*

Notons comme précédemment le rôle important des prépositions, mais avec complément.

- Des adjectifs : *actuel, présent, passé, prochain...*
L'époque actuelle est fertile en découvertes scientifiques.
Nous avons déménagé l'année passée / l'année dernière.
Nous faisons construire l'année prochaine.

III - LE VERBE

Comme dit E. Benveniste, « le présent est proprement la source du temps ». Le présent étant le seul vécu véritable, c'est par rapport à lui que se définissent tous les autres temps, c'est-à-dire le passé et l'avenir. Le verbe joue donc un rôle fondamental ; mais il faut pourtant remarquer que le verbe n'est pas seul en cause : en fait, la notion de temps, exprimée dans le verbe, concerne la phrase entière, dont le verbe n'est que le pivot.

Il faut ici faire une distinction fondamentale, dont nous aurons besoin pour la suite de cette étude, et qui concerne tous les aspects de l'énonciation, et pas seulement le verbe :

- on parlera de **discours** quand l'énoncé se rapporte au présent de l'énonciateur ; le discours est structuré autour des embrayeurs ;
- on parlera d'**histoire**, ou de **récit** (en fait, il y a une nuance) pour le discours détaché du présent de l'énonciateur, comme s'il se faisait tout seul.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'envisager ce que devient le discours quand il se transforme en récit, dans le langage indirect par exemple. Et dans un texte, les différents niveaux se mélangent, à différents degrés.

Selon que l'on est dans le discours ou dans l'histoire, les temps des verbes s'organisent différemment :

1) Le discours

Le temps de base, nous l'avons dit, c'est le présent, dans sa valeur originelle, qui est de dire ce qui se passe pendant qu'on le dit. Il peut avoir d'autres valeurs, qui étendent son champ d'action, en indiquant une répétition (présent d'habitude), ou une généralité (présent de vérité générale) :

Tous les ans, il part en cure à Vichy.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Autour du présent, utilisé avec sa valeur de base, on trouve les temps qui expriment une antériorité ou une postériorité :

- **l'antériorité** s'exprime par le passé composé ou l'imparfait, selon le sens.

L'imparfait se réfère complètement au passé, sans liaison avec le présent :

Autrefois, je fumais ; maintenant, je bois.

L'imparfait ne fonctionne pas comme embrayeur, il ne peut être lié à la situation d'énonciation.

Au contraire, le passé composé continue d'exprimer une liaison avec le présent :

Autrefois, je fumais ; mais j'y ai renoncé.

J'ai renoncé dans le passé, mais ce renoncement se continue aujourd'hui. Le passé composé peut fonctionner comme embrayeur :

A vingt-cinq ans, il a déjà publié trois romans.

Je parle de quelqu'un de vivant, et du résultat présent d'actions passées qui sont pourtant accomplies, terminées (essayer de mettre n'importe quel autre temps passé).

- **la postériorité** s'exprime avec le futur simple :

Il assure qu'il terminera ce soir.

**Quand il aura terminé, il rentre chez lui.*

Dans un énoncé au présent, le futur antérieur ne peut s'utiliser que par rapport au futur simple, pas par rapport au présent ; il exprime une antériorité par rapport au futur simple ; il ne prend donc pas ses repères par rapport au moment de l'énonciation :

Il affirme qu'il rentrera quand il aura fini.

Il affirme qu'il aura terminé avant 18 heures.

Dans ce dernier exemple, le futur antérieur se situe par rapport au futur (simple) *18 heures*, qui n'est pas exprimé par un verbe.

Bien sûr, il existe des formes parallèles, des périphrases verbales que le français a développées pour exprimer le futur proche et le passé récent :

Il va rentrer. / Il vient de sortir.

2) L'histoire

L'histoire se coupe complètement des embrayeurs. Sur le plan des temps, ce type d'énoncé se construit autour du passé simple et de l'imparfait.

– **L'antériorité** s'exprime à l'aide des temps composés correspondants : le passé antérieur et le plus-que-parfait :

Quand il eut terminé, il rentra chez lui.

Quand il avait terminé, il rentrait chez lui.

– **la postériorité** s'exprime à l'aide du conditionnel, qui se comporte comme un temps (deux temps), ce qu'il était à l'origine, et non comme un mode :

Il nous affirma / affirmait qu'il terminerait vers 18 heures.

Il nous affirma / affirmait qu'il aurait terminé avant 18 heures.

A part dans ce sens particulier (voir plus haut), le conditionnel passé exprime une antériorité par rapport au conditionnel présent : *Il disait qu'il rentrerait quand il aurait terminé.*

3) Les modes : l'impératif

Nous n'avons parlé ici que de l'indicatif, qui est si l'on veut le mode normal, premier, le niveau zéro du mode. A l'intérieur des autres modes, le système de temps est simplifié, mais suit globalement le système temps simple / temps composé (antériorité) ; la postériorité sera exprimée à l'aide du présent (il n'y a pas de futur du subjonctif !). Le conditionnel, lui, se comporte soit comme un temps, soit comme un mode.

Quant à l'impératif, c'est un mode qui est par principe un embrayeur, puisqu'il permet un **acte de langage** direct de l'énonciateur à une autre personne présente, un allocutaire. Il contient en lui-même, implicitement, le *je* et le *tu* (= je te dis que tu dois...). L'acte de langage, c'est le fait que le locuteur agit par la parole sur l'allocutaire. Au niveau des temps, il est exprimé dans le présent véritable, mais pour une réalisation dans un futur proche. Un seul mot donc, mais qui cumule tous les aspects.

→ Rôle des présentatifs

A rapprocher des démonstratifs, les présentatifs *voici* et *voilà* font généralement référence à la situation, et s'accompagnent souvent d'un geste ; ils servent à introduire une phrase non verbale :

Chers amis, voici celui notre nouveau président...

Ces présentatifs ont aussi une valeur **verbale** qui est à rapprocher de ce que nous avons dit sur les temps des verbes : ils associent temps (présent) + lieu + *moi* + *toi*, *vous*. Ils cumulent donc aussi la présence du locuteur et des allocutaires, les aspects temporels, et un acte de parole, puisque le locuteur attire l'attention des allocutaires.

LE DISCOURS RAPPORTÉ

Il existe plusieurs moyens de rapporter la parole des autres dans un énoncé : c'est ce qu'on appelle en particulier le **discours direct** ou le **discours indirect**.

Ce qu'on appelle **discours rapporté**, c'est la superposition de deux énoncés (au moins) : l'énoncé d'un premier locuteur est rapporté par un second locuteur, et ce n'est pas forcément terminé ; en fin de compte, le dernier locuteur, c'est l'auteur. Bien sûr, si on superpose trop d'énoncés, le lecteur ne comprend plus rien (X raconte que Y a raconté que Z a raconté que...)

I - LE DISCOURS DIRECT

Un personnage ou un auteur se fait le porte-parole d'un autre locuteur. Cela peut être très simple, sans fioritures, sans aucun élément d'interprétation :

Groucho Marx a dit : « Je ne voudrais pour rien au monde faire partie d'un club qui serait disposé à m'accepter comme membre. »

A priori, le locuteur-rapporteur ne modifie en rien la parole historique du premier locuteur.

Caractéristiques du discours direct

- Les marques externes de l'énonciation : la ponctuation qu'on pourrait appeler « externe », guillemets et tirets, sert à marquer visuellement les paroles, et c'est le signe de l'indépendance syntaxique du discours direct.
- On pourrait parler de même de ponctuation « interne » pour la ponctuation énonciative : points d'interrogation,

d'exclamation ou de suspension, qui marquent l'intonation.

- C'est dans le discours direct qu'on relèvera la présence de tous les embrayeurs : pronoms, adverbes, temps verbaux...
- Les tournures sont propres au DD : par exemple l'interrogation avec inversion du sujet.
- On ajoutera éventuellement des éléments approximatifs, hésitations, erreurs, incorrections, présence de jurons, etc.

II - LE DISCOURS INDIRECT

Dans le langage indirect, les propos d'un locuteur sont intégrés dans ceux d'un autre locuteur, une énonciation est intégrée dans une autre, avec une ligne de démarcation qui est celle de la subordination : la « traduction » des paroles se fait à l'aide de subordonnées, presque toujours. L'étude des différences avec le discours direct va donc nous indiquer ce que deviennent les embrayeurs du discours originel.

Caractéristiques du discours indirect

- Intégration des paroles dans des subordonnées, conjonctives pures ou interrogatives, COD d'un verbe de communication. Il y a donc perte de l'indépendance syntaxique.
- La ponctuation « externe » (marques externes de l'énonciation) disparaît en même temps.
- La ponctuation énonciative, « interne », disparaît également.
- Il est souvent nécessaire de lexicaliser, d'exprimer les sentiments et les attitudes par des mots appropriés (ex : *avec indignation*).
- Les embrayeurs, tous les termes déictiques sont remplacés par des éléments anaphoriques. Les temps du discours sont remplacés par les temps de l'histoire. Bref, tous les pronoms, adverbes, locutions se rapportant à moi / ici / maintenant sont remplacés par d'autres, définis désormais par rapport à un personnage, exprimé à la 3^{ème} personne.
- Cas particulier : la phrase injonctive n'est pas forcément intégrée dans une subordonnée, mais s'exprime désormais à l'aide d'un infinitif complément (il est vrai que certaines grammaires analysent cela comme une subordonnée infinitive) : « *Avertisses immédiatement la population !* » > *Il leur ordonna d'avertir immédiatement la population.*

III - LE DISCOURS INDIRECT LIBRE

(ou **semi-direct**)

Cas particulier, que nous ne détaillerons pas ici, le discours indirect libre conserve la construction du discours direct, mais perd la ponctuation « externe » (pas la ponctuation énonciative), et transpose tous les embrayeurs, pronoms, adverbes, temps, comme dans le discours indirect.

La mouche en ce commun besoin

Se plaint qu'elle agit seule, et qu'elle a tout le soin ;

Qu'aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire.

Le moine disait son bréviaire ;

Il prenait bien son temps ! Une femme chantait ;

C'était bien de chansons qu'alors il s'agissait !

(La Fontaine, Le coche et la mouche)